



Envoyé en préfecture le 02/02/2022

Reçu en préfecture le 02/02/2022

Affiché le 02/02/2022

ID : 024-212400733-20220131-022022CC-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

En exercice : 11  
Présents : 10  
Procuration : 00  
Votants : 10

L'an Deux Mil Vingt-deux, le trente et un Janvier  
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

**PRESENTS** – Mrs Christophe CATHUS, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, Martial CHANUT, Christophe MAZEAU, M. Mathieu LEVIGNAT, Mmes Brigitte FAURE, Roseline GRAZZI, Elodie QUEVAL, Brigitte ROUSSEAU.

**ABSENTS EXCUSES:** M. Nicolas ROUSSEL

**SECRETAIRE :** M. Martial CHANUT

**Date de convocation :** 25/01/2022

### ACQUISITION DES PARCELLES DE TERRAIN A Madame MOUILLAT Mireille (02/2022)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les parcelles de terrain cadastrées section A numéros 1864 ; 1863 ; 675 ; 1532 et 674 pour une superficie de 17334 m2 au total sont à vendre à 7 € le m2. La commune souhaite les acquérir en réserve foncière dans la perspective d'y créer une zone artisanale et des logements.

Considérant que la valeur est inférieure à 180 000 €, et qu'il n'est pas nécessaire de solliciter France Domaine,

Il est proposé au Conseil Municipal ;

- ✓ D'approuver l'acquisition des terrains cadastrés section A numéros 1864 ; 1863 ; 675 et 674, 1532, sis «Traly Est » moyennant la somme de 121 338 €, hors frais notariés.

- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la commune de Calès, de faire toutes les démarches nécessaires pour l'acquisition de ces terrains pour un prix maximum de 121 338 €
- ✓ Les frais notariés seront à la charge de la commune de Calès.
- ✓ Maître Laurence DIOT-DUDREUILH est chargée d'établir l'acte notarié.

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Christophe CATHUS

*CATHUS*  


Certifié exécutoire  
Publié le 02/02/2022

Le Maire,  
Ch. Cathus  
*CATHUS*  
